

**« Moniteur d'entreprise
Formation et Validation des compétences
Utilisateurs de PEMP / Nacelles »**

Objectif :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Préparer un contenu de formation et l'adapter à l'activité et au matériel de l'entreprise.
- Animer des formations.
- Evaluer les stagiaires lors d'un contrôle de connaissances et de savoir-faire (conformément au décret du 2/12/98)

Public :

- Toute personne devant animer des formations et des recyclages
- Validation des compétences nacelle

Prérequis pour le moniteur d'entreprise :

- Maîtrise des aspects théoriques (règles de bases) et pratique (conduite).
- Capacité pédagogique pour faire passer les messages.

Méthode pédagogique :

- Apport théorique et pratique sur le contenu et la pédagogie de la formation
- Les phases II et III sont réalisées en situation d'animation de groupe de salariés de l'entreprise.
- Formateur spécialisé en prévention santé sécurité au travail

Validation :

- Evaluation formative sur les phases d'animation
- Délivrance d'une attestation de stage

***A noter :** Les salariés de l'entreprise qui participent à ces parties pratiques sont présents uniquement pour assurer un exercice en situation réelle lors de la formation du moniteur. Ils ne sont pas considérés comme stagiaires. Dans ce cadre, leur participation ne pourra pas faire l'objet d'une imputation au plan de formation des entreprises.*

Néanmoins les formations réalisées sont valides sur le plan professionnel au regard de la réglementation en vue de la délivrance ou du maintien de l'autorisation de conduite.

Contenu de la formation « Moniteur d'entreprise PEMP/Nacelle »

Phase I : Face à face pédagogique

- Apports techniques au futur moniteur

(contenu théorique et pratique de la formation qu'il aura à animer)

- . Réglementation pour la conduite
- . Les typologies d'accidents
- . Eléments techniques sur les engins
- . Les règles d'utilisation et les consignes de sécurité
- . Les bonnes méthodes de travail

- Apports pédagogiques pour l'animation de la formation

- . Préparer des séquences pédagogiques
- . Faire passer un message
- . Utiliser des supports pédagogiques
- . Animer un groupe

- Evaluation des stagiaires :

- . Les compétences et savoir-faire des utilisateurs de PEMP
- . Savoir évaluer ces compétences

- Application à la préparation de formation type :

- . Mise au point du contenu théorique et des exercices pratiques de la formation

Phase II : Entraînement à l'animation de séquences de formations

Le moniteur de l'entreprise **participe** à l'animation et **coanime progressivement**.
Il est mis en **situation « réelle » d'animation** du groupe.
Il anime les parties de stage (théorique et pratique) où il se sent capable.
Chaque **séquence** est **analysée** sur le **contenu** et la **pédagogie**.

Le formateur CAMIRA fait les **apports** complémentaires et les **corrections** nécessaires *(techniques et pédagogiques sur la théorie, la pratique et l'évaluation des participants)*.

Phase III : Entraînement à l'organisation et à l'animation globale des formations et validation du moniteur.

Le stagiaire **organise** et **anime** seul l'intégralité des séquences pédagogiques *(théorie et pratique)*. Il **évalue** les **compétences** et **savoir faire** des participants.

Le formateur CAMIRA évalue la prestation du moniteur et apporte le complément nécessaire.

Le formateur CAMIRA **valide** le stagiaire comme **moniteur d'entreprise**.

Les supports pédagogiques Moniteur nécessaires aux formations sont fournis par CAMIRA (guides, exercices et examens pratiques et théoriques, transparents).